

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 909

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

305 162 927 RCS Lorient.

ALREDIS.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 180000.00 EUR.

Adresse : Kerstran, 56400 Brech.

Activité : Grossiste de produits alimentaires. Vente de produits laitiers : Beurre, lait, yaourt, fromage, crème..

Adresse : Kerstran, 56400 Brech.

Oppositions : Art L235-15 du code de commerce.

Commentaires : ALREDIS Société par actions simplifiée Capital sociale : 180 000,00 Euros Siège : 9 Z.A Kerstran, 56400 Brech. Avis de projet de fusion simplifiée Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13 juillet 2026, La société TEAM OUEST DISTRALIS, société par actions simplifiée au capital de 526 217,00 € dont le siège social est situé 3 Rue Ravalet, Z. A La Rivière, 35530 Noyal-sur-Vilaine et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 334 631 975, Et ; La société ALREDIS, société par actions simplifiée au capital de 180 000,00 € dont le siège social est situé au 9 Z.A Kerstran, 56400 Brech et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Lorient sous le numéro 305 162 927, Ont établi le projet de leur fusion simplifiée par voie d'absorption de la société ALREDIS par la société TEAM OUEST DISTRALIS. En conséquence, seraient transférés à la société TEAM OUEST DISTRALIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de la société ALREDIS, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société ALREDIS devant être dévolue à la société TEAM OUEST DISTRALIS dans l'état dans lequel il se trouve à la date de réalisation de la fusion. Les conditions de la fusion ont été établies sur la base des comptes de la société ALREDIS et de la société TEAM OUEST DISTRALIS arrêtés au 31 mars 2026. Les actifs et passifs de la société ALREDIS seraient transférés pour leur valeur nette comptable à la société TEAM OUEST DISTRALIS, conformément à la réglementation applicable. Sur la base des comptes au 31 mars 2026, la totalité de l'actif de la société ALREDIS, évalué à 1 523 858,00 € (un million cinq cent vingt-trois mille huit cent cinquante-huit euros), et la totalité du passif, évalué à 864 614,00 € (huit cent soixante-quatre mille six cent quatorze euros), seraient transférés par cette dernière au profit de la société TEAM OUEST DISTRALIS. Ainsi, le montant total de l'actif net transféré serait de 659 244,00 € (six cent cinquante-neuf mille deux cent quarante-quatre euros). La fusion prendrait effet, d'un point de vue juridique au 30 septembre 2026, d'un point de vue comptable et fiscal au 1er avril 2026. La réalisation définitive étant fixée au 30

septembre 2026. Toutes les opérations, actives et passives, effectuées par la société ALREDIS depuis la date du 31 mars 2026 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seraient prises en charge par la société TEAM OUEST DISTRALIS. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, deux copies certifiées conformes du projet de fusion ont été déposées : - Au greffe du Tribunal de commerce de Lorient en date du 16/07/2026 pour la société ALREDIS - Au greffe du Tribunal de commerce Rennes en date du 16/07/2026 pour la société TEAM OUEST DISTRALIS Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. POUR AVIS..

